

**DELIBERATIONS**  
**Séance ordinaire du 10 Avril 2015**

**Nombre de Membres**

***En exercice : 11***

***Présents : 7***

***Pouvoirs : 4***

***Votants : 11***

*L'an deux mil quinze le vendredi 10 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis de CAUMONT LA FORCE, Maire de la commune*

**Date de la convocation 2 Avril 2015**

**ETAIENT PRESENTS** : MM, Anne BODARD, Joël BUFFAULT, Etienne CORDONNIER, Bernard DAMOISEAU, Louis DE CAUMONT LA FORCE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : Mmes Anne-Sophie GALLON, Isabelle SILNIQUE, Brigitte TOURRET et Mr Charles PLESSE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Anne THOMINET.

**N°2015-08**

**OBJET** : Taux d'imposition 2015.

*Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'état des produits des impôts directs pour l'année 2015 et expose à l'Assemblée que le produit fiscal obtenu sans modification des taux soit 58 182.00 € (TH, TFB, et TFNB) suffit à équilibrer le budget communal.*

*Il propose le maintien des taux et demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter à l'unanimité, les taux d'imposition suivants en 2015 :*

<i>- Taxe d'habitation</i>	<i>16,78 %</i>
<i>- Foncier bâti</i>	<i>7,41 %</i>
<i>- Foncier non bâti</i>	<i>19,46 %</i>

**N°2015-09**

**OBJET** : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 :*

**Investissement**

<i>Dépenses :</i>	<i>74 080.00 €</i>	
<i>Recettes :</i>	<i>74 080.00 €</i>	<i>(dont 19 400.00 € de RAR)</i>

### Fonctionnement

Dépenses :	197 653.57 €
Recettes :	197 653.57 €

### N°2015-10

#### OBJET : ACHAT TABLE DU CONSEIL

Mr le Maire présente au conseil municipal deux devis de la SARL Techniburo-Burostore 03, concernant l'achat d'une table pour la salle de la mairie.

- 1<sup>ère</sup> proposition : 2 tables de réunion, avec pieds tulipes (1.30m x1.20m) soit 790.00 € HT
- 2<sup>ème</sup> proposition : 2 tables de réunion, avec pieds tulipes (0.80m x1.20m) soit 767.00 € HT

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le 1<sup>er</sup> devis, pour un montant HT de 790.00 €, et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

### N°2015-11

#### OBJET : CONVENTION RELATIVE AU SERVICE DE FOURRIERE DES CHIENS

Mr le Maire rappelle qu'il appartient à chaque commune de disposer d'une fourrière pour chiens et chats ou de bénéficier du service d'une fourrière implantée sur une autre commune.

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal la convention rédigée par l'association SPA du Cher.

La contribution communale est fixée à 0.50 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve cette convention telle qu'elle a été rédigée,
- autorise Mr le Maire à signer la présente convention qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle est conclue pour une période de 1 an et renouvelable par tacite reconduction.

#### OBJET : CLOTURE DU PARC COMMUNAL

Mr Joël Buffault, 1<sup>er</sup> adjoint, propose de refaire la clôture du parc de la mairie.

Après débat, le conseil municipal émet un avis favorable et charge Mr Joël Buffault de faire les démarches nécessaires.

### QUESTIONS DIVERSES

#### 1) Compte rendu des commissions :

- Mr Etienne Cordonnier informe le conseil municipal que le SIVOM a modifié son système de facturation. En mars le SIVOM facture l'ensemble des consommations, et en septembre l'abonnement.
- Mme Anne Thominet donne le compte rendu concernant la commission école, plus exactement les TAP (Temps activités périscolaires)
- Mr Louis de Caumont la Force donne lecture du compte rendu de l'Office de tourisme Aumance Tronçais, que Mme Brigitte Tourret lui a fait parvenir.

2) Mr Bernard Damoiseau souhaiterait qu'une information complémentaire concernant le tri sélectif soit destinée à la population par affichage et/ou par le bulletin municipal

3) Mme Anne Bodard demande s'il serait possible de nettoyer autour des conteneurs